

Programme décennal de dragage d'entretien du havre de Berthier-sur-Mer

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 9 DÉCEMBRE À BERTHIER-SUR-MER

Québec, le 16 novembre 2010 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Programme décennal de dragage d'entretien du havre de Berthier-sur-Mer par le Havre de Berthier-sur-Mer inc.* Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu le **jeudi 9 décembre, à compter de 19 h 30, au Centre des loisirs, 24, boul. Blais Est, Berthier-sur-Mer**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2010.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 31 décembre, ces documents peuvent être consultés au **Bureau de la municipalité de Berthier-sur-Mer, 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer**.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

La Corporation du Havre de Berthier-sur-Mer inc. projette d'entreprendre un programme décennal de dragage d'entretien du bassin de mouillage et du chenal d'entrée de la marina de Berthier-sur-Mer dans la MRC de Montmagny. Le dragage vise à assurer les profondeurs d'eau nécessaires aux activités courantes de la marina. Le programme proposé par le promoteur prévoit des dragages aux cinq ans pour le bassin alors que le chenal d'entrée devrait nécessiter une intervention chaque année ou aux deux ans.

La superficie visée par le projet est d'environ 16 000 m², dont 10 000 m² pour le bassin et 6 000 m² pour le chenal d'entrée. Les profondeurs d'eau à atteindre sont de 3,0 m pour le bassin et de 3,5 m pour le chenal d'entrée. À partir de la bathymétrie de 2009, le promoteur estime à 36 000 m³ le volume de sédiments qui devra être excavé uniquement lors de la première année des travaux sur l'ensemble de la superficie à l'étude. Le dragage serait réalisé à l'aide d'une drague mécanique à benne preneuse. Les sédiments seraient mis dans une barge pour être ensuite transportés sur quelque 750 m pour être rejetés au site de dépôt situé en aval de la marina.

De 8 à 12 jours de travail seraient requis pour draguer l'ensemble de la superficie du havre tandis que 4 à 6 jours seraient nécessaires pour draguer le chenal d'entrée. Le début des travaux serait prévu en 2011.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon l'étude d'impact, les principaux effets environnementaux sur la faune benthique et ichthyenne au moment du dragage seraient occasionnés par l'augmentation de la turbidité causée par la remise en suspension de sédiments dans la colonne d'eau. Les répercussions sur les autres éléments de l'environnement tels que la végétation, les oiseaux et la navigation sont jugées de faible importance par le promoteur. Les activités de dragage généreraient des répercussions positives sur la bathymétrie, l'économie locale, les activités récréo-touristiques et la qualité de vie.

Toujours selon l'étude d'impact, les principales mesures d'atténuation prévues au programme de dragage sont une détermination précise des volumes devant être excavés de manière à minimiser les superficies touchées ainsi que le contrôle précis des profondeurs résiduelles, l'utilisation de barges étanches et les rejets en mer répartis uniformément sur une faible étendue du fonds marin. Finalement, le promoteur réaliserait les travaux au début du mois de juin afin d'éviter les périodes critiques du cycle biologique des poissons.

LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

C'est durant cette période d'information de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet. Cette demande doit être transmise, par écrit, **au plus tard le 31 décembre**, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme indépendant qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique. Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Louise Bourdages, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 532 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : dragage-berthier-sur-mer@bape.gouv.qc.ca.